

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances et affaires générales»

Conseil municipal du 28 avril 2014
Séance du 16 avril 2014

1 Budget principal et annexe : compte administratif 2013 – compte de gestion

Etaients présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, M. CABARET, M. LEMAIRE, M. BOUADDI, Mmes OYONO, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. ASSAMTI, Mme GOMES-NASCIMENTO, M. BOUKHACHBA, Mme DUHIN, M. N'DIAYE, Mme FAZAL, M. DEME, Mme BARBETTE, M. LELONG, Mmes MOUSSATEN, SAVAS, M. ATAKAYA, Mme MEHADJI, M. BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI-SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, Mme STAMMINGER, M. NATANSON.

Etaients absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CARLIER

Pouvoir à

Mme CAPON

M. MONTES

Pouvoir à :

M. LELONG

Mme DHOURY

Pouvoir à :

Mme LAMBRE

M. AKABLI

Pouvoir à :

M. BELMHAND

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ **Rapport de présentation :**

Madame Meral JAJAN, maire-adjointe, expose :

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif et du compte de gestion dressé par Monsieur le trésorier (annexe jointe) constitue l'arrêté des comptes de la collectivité.

Cet arrêté permet de dégager :

Le résultat d'exécution de la section de fonctionnement

Le résultat d'exécution de la section d'investissement

Le cas échéant le besoin de financement de la section d'investissement.

Le document annexé présente, pour le budget principal et le budget annexe « La Justice » :

- Les prévisions budgétaires 2013 (budget primitif, décisions modificatives et les autorisations spéciales qui s'y attachent)
- Le détail des dépenses et des recettes ordonnancées, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- La reprise des résultats de l'exercice 2012
- L'état des restes à réaliser

Les résultats de l'exécution budgétaire 2013 tels qu'ils figurent au compte administratif peuvent ainsi être présentés comme suit :

1/3

maintenant !

1 - Budget Principal

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2013	19 215 879,15 €	17 950 637,40 €	- 1 265 241,75 €
Résultat 2012 (D 001)	4 835 660,00 €		- 4 835 660,00 €

Résultat de clôture Investissement	- 6 100 901,75 €
------------------------------------	------------------

Restes à réaliser	8 177 639,60 €	13 218 015,51 €	5 040 375,91 €
-------------------	----------------	-----------------	----------------

Besoin de financement	1 060 525,84 €
-----------------------	----------------

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2013	41 501 609,07 €	44 295 568,37 €	2 793 959,30 €
Résultat 2012 (R 002)		575 000,00 €	575 000,00 €

Résultat de clôture Fonctionnement	3 368 959,30 €
------------------------------------	----------------

2 - Budget « La Justice »

Section d'investissement

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2013	95 258,32 €		- 95 258,32 €
Résultat 2012 (D 001)		95 258,32 €	95 258,32 €

Résultat de clôture Investissement	000 €
------------------------------------	-------

Restes à réaliser 2013	0 €	0 €	0 €
------------------------	-----	-----	-----

Excédent de financement	000 €
-------------------------	-------

Section de fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Solde
Réalisé 2013		95 258,32 €	95 258,32 €
Résultat 2012 (R 002)	95 258,32 €		- 95 258,32 €

Résultat de clôture Fonctionnement	000 €
------------------------------------	-------

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29, L2121-31, L1612-12,
Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,
Vu l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales », en date du 16 avril 2014
Entendu le rapport de présentation.

Jean-Claude VILLEMAIN, Maire, ne participe pas au vote

■ Vote ordinaire :

Votants : 38 Pour : 27 Contre : 6 Abstention : 5

■ Décide à la majorité :

Article 1er : d'adopter, pour le budget principal et pour le budget annexe « La justice », le compte administratif 2013 et d'arrêter les résultats tels qu'ils figurent au rapport de présentation.

Article 2 : de déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2013 par Monsieur le Trésorier, n'appellent aucune observation, ni réserve de sa part.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **29 AVR. 2014**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :
Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le... 12/05/2014

et publication ou notification le... 29/04/2014

CREIL, le... 12/05/2014.....

LE MAIRE

**Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy**

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



